







affaire, et trompa, par une correspondance évasive, l'attente impatiente de son client, s'appropriant la somme, et disparut de l'étude en feignant une maladie.

Au mois de juin suivant, un client de la même étude le rencontra en état d'ivresse, se parant du titre de vicomte en cherchant à négocier un emprunt sur la garantie de bonnes valeurs.

M. Gery a été obligé de rembourser la somme détournée par l'accusé.

Récemment arrêté à la suite d'une condamnation à quinze mois d'emprisonnement prononcée contre lui à Francfort, et en vertu du traité d'extradition entre la France et les états de l'Allemagne, Fleury a comparu aujourd'hui devant le jury.

M. l'avocat-général Hello a soutenu l'accusation. M. Nogent-Saint-Laurent a présenté la défense et s'est borné à solliciter une déclaration de circonstances atténuantes.

En conséquence, Fleury a été condamné à quatre années d'emprisonnement.

Nous avons fait connaître dans notre numéro du 15 février qu'une femme Thiesse, demeurant à Belleville, square Napoléon, n° 2, et dont le mari était traduit en police correctionnelle pour l'avoir battue, avait supplié le Tribunal de ne pas le condamner parce que leur pauvre enfant souffrait du froid et de la faim pendant l'emprisonnement de son père.

DÉPARTEMENTS.

GRANDE (Bordeaux). — M. Laumond, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien avocat du Barreau de Paris, ancien sous-préfet de Blaye et à Barbezieux, révoqué en février 1848, vient de mourir à Bordeaux.

Bourse de Paris du 17 Février 1860.

Table of market rates for 3 0/0 and 4 1/2 0/0 bonds, including Au comptant and Fin courant rates.

AV COMPTANT.

Table of cash market rates for various funds and securities, including Fonds de la Ville, Oblig. de la Ville, and Fonds étrangers.

Table of market rates for iron and steel products (Oreillons de fer cotés au Farquert) from various regions like Ardennes and Oise.

La vogue universelle dont jouissent le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangerier, rue Richelieu, 26, est fondée sur leur puissance effi-acité contre les rhumes, la grippe et les irritations de poitrine, et sur l'approbation de cinquante médecins des hôpitaux de Paris.

SALLE VALENTINO. — Les bals de nuit masqués, parés et travestis, qui auront lieu le samedi et le mardi gras, commenceront à 8 heures du soir, et se prolongeront jusqu'à 6 heures du matin.

SPECTACLES DU 18 FÉVRIER.

OPÉRA. — Le Duc de Bourgogne. OPÉRA-COMIQUE. — Le Roman d'Elvire. ODEON. — Le Testament de César Girodot.

VAUVILLE. — La Pénélope normande, Un Gouverneur. VARIÉTÉS. — Sans Quec ni Tete. GYMNASE. — Un Père Prodigue. PALAIS ROYAL. — L'Omelette, la Pénélope, Je suis tout à toi.

EN VENTE.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX

Année 1859. Prix : Paris, 3 fr.; départements, 6 fr. Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue du Palais, 2.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

DOMAINE DE MONTAGNE

Etude de M. TRIBARD, avoué à Arbois (Jura). Adjudication, par voie d'expropriation forcée, devant le Tribunal civil d'Arbois, le 7 mars 1860, dix heures du matin.

MAISON A FONTENAY-SOUS-BOIS

Etude de M. MOTHERON, avoué à Paris, rue du Temple, 71. Vente, au Palais-de-Justice, à Paris, le 1er mars 1860, deux heures de relevée.

MAISON ET PIÈCES DE TERRE

Etude de M. COULON, avoué à Paris, rue Montmartre, 33. A vendre par licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, deux heures de relevée, le mercredi 29 février 1860.

MAISON ET TERRAIN A PARIS

Etude de M. BENOIST, avoué, rue St-Antoine, 110, successeur de M. Tronchon. Vente sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, le mercredi 29 février 1860, en deux lots.

PORTION DE TERRAIN

Etude de M. BENOIST, avoué à Paris, rue Saint-Antoine, 110. Vente au Palais-de-Justice, à Paris, le mercredi 7 mars 1860, en un seul lot. D'une portion de terrain avec constructions à Paris, ancienne commune de La Vilette.

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES.

2 MAISONS DE CAMPAGNE. Adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 28 février 1860.

MAISON A PARIS, RUE LABIE, 7.

quartier des Terres, à vendre par adjudication, même sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 28 février 1860, à midi.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Dans la liste des obligations 5 pour 100 (série I à 368,823) sorties au tirage du 41 février, et publiée dans le numéro du 17 courant, sise 53,693 au lieu de 53,693.

COMPAGNIE NATIONALE DU CAOUTCHOUC SOUPLE.

MM. Hutchinson, Smyth et Co, gérants de la Compagnie nationale du Caoutchouc souple, rue Richelieu, 102, conformément à l'article 19 des statuts de la compagnie, ont l'honneur de prévenir MM. les actionnaires de la Compagnie nationale du Caoutchouc souple, qu'ils sont convoqués en assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire pour le 8 mars prochain.

COMPAGNIE D'ARMEMENTS MARITIMES

Le nombre des actions déposées au quai 14 février inclusivement s'étant trouvé suffisant, MM. les actionnaires sont prévus que l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, indiquée pour le 23 février courant, et qui aura lieu à midi, sera tenue le 23 février, à une heure précise de relevée.

SOCIÉTÉ E. D'ARCEY ET C.

MM. les actionnaires de la Société E. D'Arcey et Co, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 7 mars prochain, deux heures de relevée, au siège social, rue Rossini, 3.

LA SAUVEGARDE

Compagnie d'assurances nautiques. Assemblée générale. Le mercredi 29 février, à trois heures, place de la Bourse, 8.

STÉRILITÉ DE LA FEMME

constitutive ou accidentelle, complètement détruite par le traitement de M. Lachapelle, maître sage-femme, professeur d'accouchement. Consultations tous les jours, de 3 à 5 heures, rue du Montholon, 27, près les Tuileries.

SIROP INCISIF DEHARMBURG

Soixante années de succès prouvent que ce meilleur remède pour guérir les rhumes, les catarrhes, coqueluches et toutes les maladies de la gorge. R. St-Martin, 321, et dans les pharmacies.

MARIAGES

Etudiant sérieux qui soit apparu au public pendant les mois de 25, 30, 100, 200, 300, 400 francs pendant tous les jours, de 1 à 5 heures. (2732\*)

EAU LEUCODERME

Spéciale pour la toilette de la peau, elle en ouvre les pores et en active les fonctions. De l'avis des médecins, elle est le cosmétique réel pour conserver la fraîcheur du visage chez les femmes et les enfants.

CAPSULES BAQUIN

L'Académie de Médecine les a recommandées comme supérieures à toutes les autres. Elles contiennent plus de COPAHU PUR, sans un plus petit volume; en son averse elles sont de facilité; elles ne fatiguent jamais l'estomac, et ne donnent lieu à aucun renvois.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

- List of public auctions including Rue Croix-des-Petits-Champs, 43, and various other locations with descriptions of goods for sale.

SOCIÉTÉS.

Par acte sous seing privé, en date à Paris du quatre février courant, enregistré à Paris, le six du même mois, il a été formé une société en nom collectif entre MM. Edmond et Adolphe MARTIN frères, fabricants de pipes.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qu'ils concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

AVIS.

Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qu'ils concernent, les samedis, de dix à quatre heures.

FAILLITES.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugements du 9 février 1860, qui déclarent la faillite ouverte et déclarent provisoirement l'ouverture au dit jour.

De la société CANTERO et Co, ayant pour objet l'exploitation d'une maison de banque, sise à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 47, et dont le gérant est Jean-Claude CANTERO, demeurant à Paris, rue Geoffroy-Maître, n° 45.

Jugements du 16 février 1860, qui déclarent la faillite ouverte et déclarent provisoirement l'ouverture au dit jour.

De la société CANTERO et Co, ayant pour objet l'exploitation d'une maison de banque, sise à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 47, et dont le gérant est Jean-Claude CANTERO, demeurant à Paris, rue Geoffroy-Maître, n° 45.

De la société CANTERO et Co, ayant pour objet l'exploitation d'une maison de banque, sise à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 47, et dont le gérant est Jean-Claude CANTERO, demeurant à Paris, rue Geoffroy-Maître, n° 45.

De la société CANTERO et Co, ayant pour objet l'exploitation d'une maison de banque, sise à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 47, et dont le gérant est Jean-Claude CANTERO, demeurant à Paris, rue Geoffroy-Maître, n° 45.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES. — Faillites. — Publications légales.

(ci-devant Montmartre), le 23 février, à 10 heures 1/2 (N° 1685 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

CONCORDATS.

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

De la société veuve RAPIN et fils aîné, fab. de feuillages, rue Thévenot, n° 13, composée de Marie-Antoinette Durand, veuve Rapin, et Henri Rapin fils aîné, le 23 février, à 4 heures (N° 1684 du gr.).

ASSEMBLÉES DE FAILLITES.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.

Le 10 heures 1/2 précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées de faillites, pour la faillite de M. LEBLANC (Victor), fabricant de cartonnages, rue de Valenciennes, n° 43, et dont le gérant est M. LEBLANC.